inafon
depuis 1972

Stratégies patrimoniales

INFORMATIONS

CODE PRODUIT
PAT104A

PUBLIC CONCERNÉ
Notaires, notaires salariés et clercs

NIVEAU
Expert

DURÉE
1 jour(s) (7,0 heures)

PRÉREQUIS
Pas de prérequis exigé. Toutefois un socle de connaissance en droit patrimonial de la famille permettra de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

MODALITÉS D'EXÉCUTION
Formation en présentiel

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Type de formation : inter, intra ou commandé
L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur
Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur
Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie
Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée support académique et power-point de présentation

MODALITÉS TECHNIQUES
En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public
En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

MODALITÉS D'ENCADREMENT
Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

MODALITÉS DE SUIVI ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS
Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant
Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence
Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

REMISE D'UNE ATTESTATION
Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation

Le notaire et le family office : savoir réaliser un audit patrimonial

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Cerner l'intérêt d'une appréhension globale de la situation civile, psychologique, patrimoniale et fiscale du groupe familial
- Savoir comment réaliser un audit patrimonial
- Accompagner son client dans la restructuration de son patrimoine notamment dans un objectif d'anticipation successorale

CONTENU

INTRODUCTION

Offrir un accompagnement global en matière de préservation et de développement du patrimoine familial : les grands piliers de l'audit patrimonial

AUDITER POUR MIEUX AGIR

- L'audit "transmission"
- L'audit "exploitation"

AGIR SUR LA BASE DE L'AUDIT

- Les enjeux matrimoniaux
- Les enjeux de transmission successorale
- Restructuration patrimoniale (immobilier, mobilier)
- OBO, apport suivi d'une donation

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636